



RISSI
TRING-JONCTION | SAINT-FRÉDÉRIC
SAINT-JULES | SAINT-SÉVERIN



RÉGIE INTERMUNICIPALE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DES MUNICIPALITÉS DE TRING-JONCTION, SAINT-FRÉDÉRIC, SAINT-JULES ET SAINT-SÉVERIN

Mercredi 14 juin 2023 20h

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, St-Frédéric, St-Jules et St-Séverin tenue le 14 juin 2023 et à laquelle il y avait quorum et étaient présents :

Membres votants :

Monsieur Mario Groleau

Président et maire de la Municipalité de Tring-Jonction

Madame Micheline Grenier

Vice-présidente et mairesse de la Municipalité de Saint-Frédéric

Monsieur Sylvain Cloutier

Maire de la Municipalité de Saint-Jules

Monsieur René Leduc

Secrétaire-trésorier du CA et maire de la Municipalité de Saint-Séverin

Membres non-votants :

Monsieur Joël Giguère

Représentant substitut de la Municipalité de Tring-Jonction

Monsieur Jacques Berthiaume

Représentant substitut de la Municipalité de Saint-Frédéric

Monsieur Gino Vachon

Représentant substitut de la Municipalité de Saint-Jules

Madame Patricia Labbé

Représentante substitut de la Municipalité de Saint-Séverin

Assistent également de la Régie :

Monsieur Marc-André Paré

Directeur général et greffier-trésorier

Monsieur Israël Dodier

Directeur incendie



2023-06-14-01

1. Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h. Mario Groleau souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 22 mars 2023;
4. Affaires découlant du procès-verbal;
5. Comptes à payer mars à mai 2023;
6. Correspondance;
 - MSP : Avis favorable pour construction nouvelle caserne
 - Protection incendie CFS
7. Interventions mars, avril et mai 2023;
8. Suivi budgétaire au 31 mai 2023;
9. Dossier Premier répondant (PR);
10. Mandat bûcheron pour terrain nouvelle caserne;
11. Mandat Lemay-Côtés architectes pour révision du projet de nouvelle caserne;
12. Mandat ingénierie pour analyse des coûts de la nouvelle caserne;
13. Mandat caractérisation des sols et analyse chimique terrain nouvelle caserne;
14. Entente répartition incendie CAUCA;
15. Mandat Jacques Éthier pour récupération taxes;
16. Divers :
17. Période de questions;
18. Date de la prochaine réunion (19 septembre 2023);
19. Levée de l'assemblée.

En conséquence, il est proposé par René Leduc et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :
D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

2023-06-14-02

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 mars 2023

ATTENDU QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mars 2023, au moins 72 heures avant la tenue des présentes,

Il est proposé par Sylvain Cloutier et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

D'approuver le procès-verbal du 22 mars 2023.

ADOPTÉ



2023-06-14-03

4. Affaires découlant du procès-verbal

- Aucun point

5. Comptes à payer mars à mai 2023

Il est proposé par Sylvain Cloutier et RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'entériner le paiement des comptes des mois de mars à mai 2023, pour un montant de 34 674,93\$.

ADOPTÉ

6. Correspondance

- **MSP : Avis favorable pour construction nouvelle caserne**

Dans le cadre du programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM), le ministère de la Sécurité publique fait parvenir une correspondance.

À la suite de l'analyse des informations et des renseignements transmis pour le traitement de notre demande, nous sommes heureux de vous annoncer que le ministère de la Sécurité publique est favorable à la réalisation de ce projet.

- **Protection incendie CFS**

À la suite des tests annuels des appareils respiratoires du service incendie réalisés le 23 mars 2023, Protection incendie CFS envoie une correspondance pour nous informer que l'un des appareils Scott ne peut pas être testé en raison de son année de fabrication et que cet équipement est trop âgé et ne répond plus aux standards d'aujourd'hui.

7. Interventions mars, avril et mai 2023

Mario Groleau présente les différentes interventions les mois de mars, avril et mai 2023 pour information.

8. Suivi budgétaire au 31 mai 2023

Marc-André Paré présente le suivi budgétaire en date du 31 mai 2023 pour information. Il fait état d'un surplus de 42 000,49\$.



2023-06-14-04

9. Dossier Premier répondant (PR)

ATTENDU QUE les pompiers de la Régie ont préparé un projet concernant la mise en place d'un service de premier répondant de niveau 1;

ATTENDU QUE que les administrateurs de la Régie ont analysé le dossier préparé par les pompiers comprenant une analyse des coûts;

ATTENDU QUE la Régie souhaite ajouter une équipe de premier répondant de niveau 1 ce qui vise les appels d'urgence pour des arrêts cardio-respiratoires et les chocs anaphylactiques;

ATTENDU QUE l'objectif est de sauver des vies et d'optimiser le service offert aux citoyens;

ATTENDU QUE l'ensemble des municipalités de la Régie souhaite ajouter le service de Premier répondant de niveau 1 sur leur territoire.

En conséquence, il est proposé par René Leduc et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

QUE la Régie ajoute le service de Premier répondant de niveau 1 au sein de son service incendie à partir de 2024;

QUE les appels d'urgences sur le territoire des municipalités sont facturés aux municipalités sous la formule « utilisateur payeur » selon les mêmes modalités que celles prévues à l'entente constituant la Régie intermunicipale;

QUE le directeur général et greffier-trésorier ainsi que le directeur incendie soient autorisé à aviser les personnes et organisations concernées de l'ajout de ce service et de procéder à l'inscription d'un maximum de 12 pompiers à la formation de premier répondant de niveau 1 dès 2023.

ADOPTÉ

10. Mandat bûcheron pour terrain nouvelle caserne

2023-06-14-05

Considérant que le terrain de la nouvelle caserne doit être déboisé, une soumission a été demandée à Yvon Mathieu pour effectuer les travaux de déboisement pour le bûchage du bois ainsi la sortie du bois. La soumission déposée est de 35\$/heure pour le bûchage et de 60\$/heure pour les travaux nécessitant l'utilisation du tracteur pour un montant total estimé à 2500\$. Il conserve également le bois coupé. La Régie doit assumer la responsabilité d'Yvon Mathieu à même sa police d'assurance.

Il est proposé par René Leduc et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

De mandater Yvon Mathieu pour effectuer le déboisement du terrain de la nouvelle caserne aux modalités ci-haut énoncé et de couvrir Yvon Mathieu en assurance responsabilité à même la police d'assurance de la Régie.

ADOPTÉ



2023-06-14-06

11. Mandat Lemay-Côtés architectes pour révision du projet de nouvelle caserne

Considérant les modifications dans les coûts des matériaux et les changements à apporter au projet de la nouvelle caserne, une proposition de service de Lemay-Côtés architectes est présenté aux administrateurs afin de réviser le projet et apporter les modifications nécessaires pour mettre le projet à jour.

Il est proposé par Micheline Grenier et RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'accepter la proposition de service de Lemay-Côtés architectes pour a révision des coûts et les modifications au projet au coût de 8 000\$ avant els taxes applicables.

ADOPTÉ

2023-06-14-07

12. Mandat ingénierie pour analyse des coûts de la nouvelle caserne

Considérant la nécessité d'être accompagné par des professionnels dans la réalisation du projet de la nouvelle caserne et pour identifier les coûts du projet, deux propositions de service ont été demandées à des firmes d'ingénierie. Les résultats des soumissions sont les suivantes :

Soumissionnaire	Montant (\$)
Pluritec	21 485\$ + taxes
WSP	18 800\$ + taxes

Il est proposé par Sylvain Cloutier et RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la proposition de service de WSP soit retenue au coût de 18 800\$ avant les taxes applicables et de mandater le directeur général et greffier-trésorier à signer le contrat de service.

ADOPTÉ

2023-06-14-08

13. Mandat caractérisation des sols terrain nouvelle caserne

Considérant que dans le cadre du projet de construction de la nouvelle caserne, une caractérisation environnementale ainsi qu'une étude géotechnique sont nécessaires;

Il est proposé par Mario Groleau et RÉSOLU UNANIMEMENT :

De mandater le directeur général et greffier-trésorier à demander des soumissions pour effectuer les travaux d'évaluation environnementale du site pour la phase 1, pour la caractérisation environnementale du site pour la phase 2 et pour l'étude géotechnique.

ADOPTÉ



2023-06-14-09

14. Entente répartition incendie CAUCA

CONSIDÉRANT QUE CAUCA opère un centre primaire de traitement des appels 9-1-1 (ci-après « Centre 9-1-1 ») tel que défini à l'article 52.1. de la *Loi de la sécurité civile* ;

CONSIDÉRANT QUE CAUCA opère des centres secondaires d'appels d'urgence, notamment un centre secondaire traitant les appels requérant l'intervention des services incendie (ci-après « Centre incendie »), tel que défini à la *Loi de la sécurité civile* ;

CONSIDÉRANT QUE CAUCA est un centre certifié en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, St-Frédéric, St-Jules et St-Séverin désire octroyer le mandat de la répartition des appels incendie à l'intérieur de son territoire et de territoires ou de parties de territoires de toutes municipalités désignées par le Service incendie ;

En conséquence, il est proposé par Sylvain Coutier et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

QUE le conseil d'administration de la Régie désigne CAUCA comme étant le fournisseur de la répartition des appels incendie à l'intérieur de son territoire et de territoires;

QUE le conseil d'administration mandate le président et le directeur général et greffier-trésorier à signer le contrat de service concernant la répartition des appels incendie tel que le contrat déposé en séance de travail.

ADOPTÉ

2023-06-14-10

15. Mandat Jacques Éthier

Considérant la possibilité de confier un mandat pour maximiser la récupération de la TPS et de la TVQ;

Considérant que Me Jacques Éthier du cabinet Ethier Avocats ins offre ce type de service;

En conséquence, il est proposé par René Leduc et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

De mandater le directeur général et greffier-trésorier afin de prendre les informations auprès de Me Jacques Éthier du cabinet Ethier Avocats inc et de vérifier son intérêt à offrir le service à la Régie.

ADOPTÉ



16. Divers

Aucun point

17. Période de questions

Aucune question

18. Date et lieu de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mardi 19 septembre 2023 à 20h, à la caserne incendie au 100, avenue Commerciale à Tring-Jonction.

19. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés,

En conséquence, il est proposé par Micheline Grenier et RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la présente séance soit levée à 20h46.

2023-06-14-11

ADOPTÉ

Mario Groleau
Président

Marc-André Paré
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Mario Groleau, président atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.